

SÉANCES PUBLIQUES

Séance publique du Conseil départemental du 1er décembre 2023

Cette matinée a été consacrée à l'examen des rapports suivant : Le Rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2024 -Le Rapport annuel sur le développement durable 2023 - Le Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques pour la période 2023/2028

Publié le 01/12/2023 - Mis à jour le 17/09/2024

Cette matinée a été consacrée à l'examen des rapports suivant :

- Le Rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2024
- Le Rapport annuel sur le développement durable 2023
- Le Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques pour la période 2023/2028



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00■ Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76